

PROGRAMME DE FORMATION

BTS - Comptabilité et Gestion

N° RNCP 35521

Public

Le public cible est constitué majoritairement de lycéens et étudiants en réorientation titulaires d'un baccalauréat général, d'un bac technologique ou professionnel.

Prérequis

Être titulaire ou en cours d'obtention d'un baccalauréat général, technologique ou professionnel.

Dispositions pratiques

Effectif maximum : 15 participants

Délais d'accès

Les candidatures pour le BTS comptabilité sont ouvertes de janvier 2023 à aout 2023. Accès sur dossier, tests et entretien. Nous vous recontactons dans un délai d'une semaine après votre candidature pour vous proposer un entretien.

Présentation générale

Le titulaire du BTS est un technicien supérieur comptable. Il peut travailler dans un cabinet comptable, au sein du service comptabilité d'une entreprise, dans une banque, une société d'assurances ou une administration.

Son activité consiste à traduire de manière comptable toutes les opérations commerciales ou financières et à établir les documents correspondants. Il analyse également les informations dont il dispose pour préparer les décisions de gestion. Il connaît le matériel et les logiciels spécialisés ; il est capable de participer aux projets informatiques de son service.

Objectifs

Préparation à l'examen suivant : BTS Comptabilité et Gestion

Nomenclature du niveau de qualification : Niveau 5

N° de fiche : RNCP35521 – <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/35521/>

Certificateur : MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE

date d'enregistrement du certificat : 23/06/2019

Acquérir les compétences professionnelles nécessaires à la prise en charge des activités comptables, de la paie, et de la gestion de l'entreprise.

Les perspectives d'embauche et d'évolution dans les services comptabilité des entreprises (industrielles ou commerciales) et dans les cabinets d'expertise sont importantes et font du BTS CG un diplôme indispensable pour répondre à une demande grandissante.

Contenu de formation

Le BTS CG en alternance s'effectue sur une durée de deux ans après le baccalauréat. La formation se déroulera sur deux jours par semaine (jeudi et vendredi) et le reste en entreprise.

Le programme d'enseignements respecte le programme BTS CG publié dans le Bulletin officiel n° 46 du 11-12-2014.

Culture Générale et Expression (CGE)

LV obligatoire : Anglais

Mathématiques appliquées

Culture économique, juridique et managériale (CEJM)

Culture économique, juridique et managériale appliquée au BTSCG (1)

P1 + P2 (comptabilité opérations courantes et d'inventaire)

P3 + P4 (fiscalité et gestion des relations sociales)

P5 + P6 (contrôle de gestion et finance)

P7 (informatique de gestion)

Ateliers Professionnels

Modalités pédagogiques

Moyens pédagogiques :

- Apports théoriques et méthodologiques
- Mise en situation
- Livret de formation

Méthodes :

- Active
- Interrogative
- Affirmative
- Démonstrative

Modalités :

- Présentiel
- Alternance formation / entreprise

Mentor Institut s'engage à adapter chaque formation aux besoins réels de l'élève. L'animation est basée sur une pédagogie active, avec des exercices pratiques et personnalisés qui permettent l'ancrage en temps réel.

Cette animation s'appuie sur une alternance d'exposés théoriques et pratiques. Vidéo projection. Support de cours délivré à chaque élèves. Travaux pratiques.

Compétences et capacités professionnelles visées

Contrôler et traiter comptablement des opérations commerciales

Contrôler et produire de l'information financière

Gérer des obligations fiscales

Gérer la paie

Analyser et prévoir l'activité

Analyser la situation financière

Fiabiliser l'information et les systèmes d'information comptable

Règlement d'examen

RÈGLEMENT D'EXAMEN

BTS COMPTABILITE ET GESTION							
Intitulés et coefficients des épreuves et unités			Voie scolaire dans un établissement public ou privé sous contrat, CFA ou section d'apprentissage habilitée. Formation professionnelle continue dans les établissements publics habilités.		Formation professionnelle continue dans les établissements publics habilités.		Voie scolaire dans un établissement privé hors contrat, CFA ou section d'apprentissage non habilitée. Formation professionnelle continue dans les établissements publics non habilités ou en établissement privé, enseignement à distance, candidats justifiant de 3 ans d'expérience professionnelle.
Épreuves	Unités	Coef.	Forme	Durée	Forme	Forme	Durée
E.1. Cultures générales et expression E11 Culture générale et expression E12 LV obligatoire Anglais	U.11 U12	4 3	Ponctuelle Écrite Ponctuelle orale	3 heures 20 minutes(1)	3 situations d'évaluation 2 situations évaluation	Écrite Ponctuelle orale	4heures 20 minutes(1)
E.2. Mathématiques appliquées	U2	3	CCF 2 situations d'évaluation	2*55 minutes	CCF 2 situations d'évaluation 2*55 minutes	Écrite	2 heures
E.3 Culture économique, juridique et managériale	U3	6	Écrite	4 heures	2 situations d'évaluation	Écrite	4 heures
E.4. Traitement et contrôle des opérations comptables, fiscales et sociales Sous épreuve : Etude de cas Sous-épreuve : Pratiques comptables fiscales et sociales	U41 U42	9 4	Écrite CCF 2 situations d'évaluation	4,5 heures	1 situation d'évaluation 2 situations d'évaluation	Écrite Orale pratique	4,5heures 30 minutes
E.5 : Situations de contrôle de gestion et d'analyse financière	U.5	5	CCF 2 situations d'évaluation		2 situations d'évaluation	Orale pratique	30 minutes
E.6. Parcours de professionnalisation	U.6	5	Ponctuelle Orale	30 minutes	Ponctuelle Orale	Ponctuelle Orale	30 minutes
EF 1* Langue vivante étrangère B	U.F.1		Orale	20 minutes (1)	1 situation d'évaluation	Orale	20minutes (1)
EF2 Approfondissement local	UF.2		CCF 1 situation d'évaluation	20 minutes (1)	1 situation d'évaluation	Ponctuelle Orale	20minutes (1)

* Hors anglais pour les épreuves facultatives, seuls les points au-dessus de la moyenne sont pris en compte.

Durée

24 Mois

Date

Septembre 2023 à juin 2025

Lieux

8/10 rue Albin Haller 54000 Nancy

Coût

Formation financée intégralement par l'OPCO de l'entreprise dans le cadre d'un contrat d'apprentissage.

Aucun delta n'est demandé à l'alternant ou à son entreprise d'accueil.

Pour information, le montant annuel varie de 6 500 € à 7 500 € selon la convention collective de l'entreprise d'accueil.

Accessibilité

Mentor Institut est totalement accessible aux personnes en situations d'handicap. Nos intervenants savent adapter leurs méthodologies pédagogiques en fonction des différentes situations d'handicap. Vous pouvez contacter notre référent handicap : Cabinet SI CONSULTING contact@siconsulting-certification.fr tel. 03 57 75 98 07

Hébergement

L'hébergement n'est pas pris en charge par Mentor Institut cependant des hébergement se situe à proximité des locaux et plusieurs plateforme les recensent.

[Exemple d'hébergement lors d'une formation](#)

Restauration

La restauration n'est pas prise en charge par Mentor Institut mais un coin repas est mis à disposition. Un grand nombre d'établissements de restauration sont présents à proximité des locaux.

Responsable de l'action / Contact

Nom du représentant de l'établissement : Florent DULOISY

Téléphone : 03 56 55 00 70

Courriel : contact@mentorinstitut.com

Formateur référent

Formateur référent : Corinne PREVOT-RODRIGUEZ

Téléphone : 03 56 55 00 70

Courriel : contact@mentorinstitut.com

Suivi de l'action

Mise en place d'outils permettant de vérifier la réalité du suivi de la formation par les stagiaires :

- Emargement en ligne
- Suivi en ligne du parcours en alternance par les formateurs, les tuteurs, le personnel du CFA et les alternants.
- Convention de période en entreprise
- Echanges en ligne entre les formateurs, les tuteurs, le personnel du CFA et les alternants.
- Suivi en ligne des évaluations et des progressions pédagogiques.

Evaluation de l'action

Description des modalités d'acquisition de la certification par capitalisation des blocs de compétences et/ou par correspondance :

Le référentiel de certification est organisé en unités constitutives d'un ensemble de compétences et connaissances cohérent au regard de la finalité du diplôme. Il peut comporter des unités dont l'obtention est facultative. Chaque unité correspond à un bloc de compétences et à une épreuve.

Les candidats s'inscrivent à l'examen du diplôme. Ceux qui ont préparé le diplôme dans le cadre de la formation professionnelle continue ou de la validation des acquis de l'expérience reçoivent de manière automatique, pour les unités du diplôme qui ont fait l'objet d'une note égale ou supérieure à 10 sur 20 ou d'une validation des acquis de l'expérience, une attestation reconnaissant l'acquisition des compétences constitutives de ces unités du diplôme, et donc des blocs de compétences correspondants. Ceux qui ont préparé le diplôme par une autre voie reçoivent cette attestation s'ils en font la demande.

Le diplôme est obtenu par l'obtention d'une note moyenne supérieure à 10/20 à l'ensemble des épreuves. Le candidat ayant déjà validé des blocs de compétences peut être dispensé des épreuves correspondantes.

Blocs de compétences :

RNCP35521BC01 - Traitement et contrôle des opérations comptables, fiscales et sociales

RNCP35521BC02 - Situations de contrôle de gestion et d'analyse financière

RNCP35521BC03 - Organisation du système d'information comptable

Les indicateurs de résultats

Au niveau national :

Ils sont calculés par les ministères chargés de la formation professionnelle et de l'éducation nationale et sont disponibles sur : <https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/accueil>

Statistiques pour les années scolaires 2019-2020 et 2020-2021 cumulées



En savoir plus sur : <http://www.onisep.fr/http/redirection/formation/slug/FOR.1054>

Au niveau du CFA Mentor Institut : Indicateurs disponibles en 2025

Pour aller plus loin

Métiers visés :

Assistant comptable, Comptable unique dans les petites structures
Collaborateur au sein de cabinets d'expertise comptable
Technicien des services comptables
Assistant contrôleur de gestion
Gestionnaire de paie
Trésorier
Métiers de la fonction publique (sur concours)
Insertion professionnelle et poursuite d'études

Le BTS CG en alternance vous permet d'entrer directement sur le marché du travail, en devenant Assistant de gestion ou Comptable, dans des cabinets comptables ou dans le service comptabilité de petites ou grandes entreprises, d'organisations, d'associations....

Cependant 80% de poursuite d'études à l'issue du BTS

Au CFA en apprentissage : Diplôme de Comptabilité et de Gestion (DCG), puis Diplôme Supérieur de Comptabilité et Gestion (DSCG)

Licence (L3) puis Master Comptabilité Contrôle Audit

Réorientation possible en Licences professionnelles : Assurance, Banque, Finance ; GRH parcours gestionnaire paie et administration du personnel ; Management opérationnel des organisations.

Concours d'entrée des écoles de commerce

Equivalences – passerelles :

Liens avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations : Aucun

Le titulaire d'un BTS CG (depuis la session 2017) aura les dispenses d'épreuves suivantes pour préparer le DCG :

UE1 : Fondamentaux du droit ;

UE5 : Économie contemporaine ;

UE8 : Systèmes d'information de gestion ;

UE9 : Comptabilité ;

UE12 : Anglais des affaires ;

UE 13 : Communication professionnelle.